



RESULTATS DU CONCOURS D'ACCES AU DUT DES PROTHESISTES DENTAIRES

Les candidats admis sont invités à se présenter pour **leur inscription** à la Faculté de Médecine Dentaire de Rabat :

Lundi 28 et mardi 29 septembre 2026, de 09h à 14h00 (heure limite).

Les candidats de **la liste d'attente** sont convoqués à se présenter **le jeudi 01 octobre 2026 à 10h00**, à la Faculté de Médecine Dentaire pour **leur éventuelle inscription**, en fonction des places disponibles.

N.B : Seuls les candidats de la liste d'attente, présents **le jeudi 01 octobre 2026**, seront concernés.

Dossier d'inscription

- Original du Baccalauréat ;
- 3 copies du Baccalauréat ;
- Deux photos d'identité ;
- Copie de la carte nationale d'identité ;
- Une enveloppe A4 ;
- Carnet de vaccination ;
- Fiche de renseignement dûment remplie (ci-dessous)
- Certificat imprimé de d'une assurance contracté en ligne (voir procédure d'assurance en ligne ci-dessous)

LISTE DES ADMIS PAR ORDRE ALPHABETIQUE

	Nom	PRENOM
1	ABBASSI	ILYAS
2	AIT BEN HASSOU	RAYANE
3	ANTAR	HAUSA
4	ASTAOUI	HIBA
5	BELLA	NADIA
6	BENBRAHIM	MARWA
7	BOULAGSOA	DOUAA
8	BOULMANI	IBTISSAM
9	BOUZYANE	MARIAM
10	CHERGAOUI	MARYEM
11	CHERRADI	HIBA
12	EL KHOUBZI	MAHA
13	EL OUARDI	ALI
14	ELAZZABI	AYOUB
15	ELOUMAMI	NADA
16	EN-NAJIM	ISSAM
17	ERRABAI	IMANE
18	EZZAROUALI	SOUKAINA
19	HAMAMA	ADAM
20	HARBILI	EL MOKHTAR
21	KOUIDRI	YASSINE
22	KZIZI	KAMAL
23	LAGHMICH DAHMANI	AMINA
24	LAKTOB	MANAR
25	MIDALI	MOHAMMED TAHA
26	MOUSSAID	KAOUTAR
27	MSELLEK	NOUR
28	TAGHIRSA	FATIMA ZAHRA

LISTE D'ATTENTE PAR ORDRE DE MERITE

	NOM	PRENOM
1	AGHOUSDAM	YOUSSEF
2	EL AOUNI	AMINE
3	GADY ABDELGHANI	ABDELGHANI
4	NAFOUL	MAROUA
5	AIT IAZ	HICHAM
6	AMJAD	DOUAE
7	ARGUANA	SALIMA
8	KARTOUL	YOUSSEF
9	MRIMI	AYA
10	DERAZA	MALAK
11	FAIROUK	AYA
12	FARAJ	ANAS
13	KADDOURI	SAAD
14	KHADIRI	FATIMAZOHRA
15	RADGUI	SAFAA
16	ZHANI	SALAH-EDDINE
17	ACHEHIMA	HIBA
18	DRIEA	KHADIJA
19	ELGANA	IKRAM
20	ESSADANI	YASMINE
21	MADANI	KAWTAR
22	SAIDI	YASMINE
23	KHACHANI	RIYAD
24	LAMKENI	LINA
25	LEMLOUK	OUISSAL

26	BOURAQ	HAJAR
27	DAHANY	GHITA
28	EL BAKKARI	ARIJE
29	EL-GOUIRTI	ADAM
30	FAKI	MARWA
31	LEMLOUK	FATIMA ZAHRA
32	AMGHAR	IBTIHAL
33	AZIZ	MERIEB
34	BENKASSOU	NESSRINE
35	BOULZERG	SALAH EDDINE
36	HMIMOU	DOUAE
37	KHALIKI	WIAM
38	MALIH	ADIL
39	RAOUF	CHAIMAE
40	EL FAZNI	SAMIA
41	EL KAHILI	HANANE
42	FATMI	RIHAB
43	LINA	AJANA
44	QASSEMI	HAFSA
45	RAHMI	SALMA
46	AIT BAYE	ADAM
47	EL ATTARI	HIBA
48	RIFAI	KAWTAR
49	EL ALAMI	HOUDA
50	ZAIDI	MAJDA
51	EL QESYBY	MARYAM
52	ABID	MAJDOULINE
53	MGHARNI	HAJAR
54	ZOGHLI	RIHANNA
55	EL HACHMI	WIJDANE

56	GHOUZLAN	WESSALE
57	LABIAD	KAWTAR
58	BELKACEMI	ILYAS
59	DRISSI BARKA	WIAME
60	EL ALAOUI	NADIA
61	ELMAJDOUBI	AYA
62	ES-SEGHIR	ISMAIL
63	MOUHANNAD	YAAKOUB
64	ZAANOUN	HIBA
65	BOUDIK	RANYA
66	ELKHALLOUKI	NOUR EL HOUDA
67	FADEL	SAFAE
68	LABTIRA	LAMYAE
69	RACHDI	MERYEM
70	RAMLI	ABDELHAKIM
71	ADROUNE	DOUAE
72	BELHAJ	HAJAR
73	BICHRI	NOUREDDINE
74	BRIGUI	HIBA
75	DAGHBACH	DOUAE
76	EL HAMZAOU	ZINEB
77	LOTFI	ALAE
78	MARGHADI	NOUREDDINE
79	MIMOUN	FARAH
80	RIZKI	AYA
81	SKHAYRI	MALAK
82	STATI	IKRAM
83	AASSIM	MANAL
84	AFOULKI	MOUAD
85	BOUMADYEN	AICHA

86	CHLIH	ADAM
87	EL HARCHAOUI	NISRINE
88	EL-FANGRA	MAROUA
89	LOUARGHI	KAOUTAR
90	EL GOUGUA	MARIAM
91	ELBOURI	AYA
92	HAJJAJI	RIM
93	MOUADI	HOUDA
94	ICHENE	DOUAE
95	LOUKILI	KAOUTAR
96	ELBRAHMI	KHADIJA
97	OUSSAKEL	REDOUANE
98	TAHERI	AICHA
99	SABIR	HIBA
100	OUAZIZ	NADIA
101	AIT LAKHAL	SAMI
102	BENMOULOU	AYA
103	BRAHMI	HICHAM
104	EL JILLALI	OUISSAL
105	KOUKOUSS	MOHAMED EL HABIB
106	MASRAN	KHAOULA
107	ARHANDOUSS	ELMAHDI
108	BELOMARI	RIYAD
109	ELAKHDARI	FATIMA ZAHRA
110	EL MELLOUKI	HIBA



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ANNEE UNIVERSITAIRE : 2026/2027

ETAT CIVIL

Nom	الاسم العائلي
Prénom	الاسم الشخصي
C.I.N.	
C.N.E.	
Lieu de naissance	
Province ou pays de naissance	
Sexe	☐ Masculin ☐ Féminin
Nationalité	

SITUATION FAMILIALE / HANDICAP

Célibataire	☐
Marié(e)	☐
Handicap	☐ Oui ☐ Non Type: _____

BACCALAUREAT

Année	
Série	
Mention	
Type de lycée	☐ Public ☐ Privé ☐ Militaire ☐ Français ☐ Autre
Académie	
Province	

RESIDENCE DES PARENTS

Adresse	
Code postal	
Commune	
Pays	

HEBERGEMENT DE L'ETUDIANT

Type	
Adresse	
Téléphone	
Adresse e-mail	

ACTIVITE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Du père ou tuteur	
De la mère	
Boursier	☐ Oui ☐ Non

ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

Sport	☐ Non ☐ Oui Lequel _____
Activité culturelle	☐ Théâtre ☐ Danse ☐ Musique ☐ Autre

INSCRIPTION

Année	☐ 1ère ☐ 2ème ☐ 3ème ☐ 4ème ☐ 5ème ☐ 6ème
-------	---

La Faculté de Médecine Dentaire - Rabat a négocié au profit de ses étudiants auprès de Sicareme Assurances le produit d'assurance conventionné* «Etudes Supérieures» qui répond le mieux aux besoins de couverture des étudiants contre les risques d'accidents susceptibles de les atteindre :

Les étudiants sont couverts, lors de leur cursus, à hauteur des plafonds suivants:

- 150 000 DH en cas de Décès;
- 150 000 DH en cas d'Invalidité Partielle Permanente (IPP);
- 35 000 DH en frais de Soins Médicaux, Chirurgicaux, d'Hospitalisation et de Rééducation;
- 3 500 DH en transport par Ambulance ou Ambulance Médicalisée.

En plus, cette assurance couvre:

- La Responsabilité Civile des Etudiants;
- Les accidents des étudiants à l'intérieur de l'établissement;
- Les accidents des étudiants lors du trajet entre le domicile, l'établissement et/ou les lieux des stages au Maroc;
- Les accidents des étudiants lors des activités sportives, culturelles et para-universitaires, organisées par l'établissement;
- Les accidents des étudiants lors des Stages au Maroc et à l'étranger avec convention de stage;

L'étudiant lors de son inscription ou réinscription fournit le certificat d'assurance qu'il aura imprimé après l'avoir souscrit sur www.sicareme.com ou l'application mobile « My Sicareme ». Pour plus de détails, veuillez consulter les vidéos explicatives suivantes:

1. Création d'un compte dédié <http://sicareme.com/inscription-ou-identification> : Il est important d'utiliser le mail usuel dans la création du compte car c'est avec cet identifiant ainsi que le mot de passe que l'étudiant pourra réimprimer son attestation autant de fois qu'il le souhaite et qu'il pourra déclarer un éventuel accident;
2. Création du devis "Assurance Etudes Supérieures" <http://sicareme.com/devis-assurance-etudes-superieures>: Créez votre devis en quelques clics.
3. Paiement par carte bancaire y compris "Minhaty" <http://sicareme.com/paiement-assurance-par-carte-bancaire>: Payez votre assurance sans vous déplacer de chez vous.
4. Paiement en espèces sur Fawatir/Fatourati ou Amanpay <http://sicareme.com/commande-assurance-et-paiement-en-especes>: Générez votre référence de paiement et payez à travers votre portail bancaire CIH ou alors dans les espaces donnés par la liste. Important : la référence de paiement a une durée de vie de 48 heures.

Pour déclarer un sinistre et suivre son dossier jusqu'au remboursement, l'étudiant suit la procédure suivante : [Procédure de déclaration et de suivi de sinistre](#).

**CERTIFICAT D'ASSURANCES « ETUDES +
STAGES » POLICE N° 470.2020.00000049**

C.N.E.	N° C.I.N.	FILIERE	NIVEAU ETUDE	NOM	PRENOM	N° ASSURANCE
21415415	z	test	S6	Ez	Rz	202021 9492648219

Nous soussignés, Sicareme Assurances, certifions par la présente que la Compagnie d'Assurances et de Réassurance ATLANTA sise test, 11111 Casablanca, assure par la police n° 470.2020.00000049 l'Etudiant(e) ci-dessus, régulièrement inscrit(e) sur les contrôles de la Faculté de Médecine Dentaire (Université Mohammed V - Rabat) :

I. au titre de sa Responsabilité Civile en tant qu'étudiant(e) et /ou stagiaire :

Au terme de la législation en vigueur et, en raison des dommages corporels et / ou matériels causés aux tiers.

II. en Indemnités Contractuelles « Accidents - Etudiants » :

En cas d'accidents survenus :

- pendant les Cours, les TD, les TP, les visites d'études au Maroc, et les stages au Maroc et à l'Etranger*,
- lors du trajet au Maroc entre le domicile, l'Etablissement et/ou le lieu de stage,
- lors des activités sportives, culturelles et para universitaires, A hauteur des indemnités suivantes :
- En capital Décès : 150.000,00 dirhams
- En capital Invalidité Permanente totale plafonné à 150.000,00 dirhams ; pour l'« Invalidité Permanente Partielle - IPP », il est calculé au prorata par application du taux d'IPP retenu
- En Frais Médicaux et /ou d'Hospitalisation en cas d'accidents scolaires : plafonnés à 35.000,00 dirhams
- En Frais de Transport sanitaire en cas d'accidents scolaires : plafonnés à 3.500,00 dirhams

III. en Indemnités Accidents Non Scolaires :

A hauteur des indemnités suivantes :

- En capital Décès : 50.000,00 dirhams
- En capital Invalidité Permanente totale plafonné à 50.000,00 dirhams ; pour l'« Invalidité Permanente Partielle - IPP », il est calculé au prorata par application du taux d'IPP retenu
- En Frais Médicaux et /ou d'Hospitalisation en cas d'accidents non scolaires : plafonnés à 10.000,00 dirhams
- En Frais de Transport sanitaire en cas d'accidents non scolaires : plafonnés à 3.500,00 dirhams

En foi de quoi le présent certificat qui est valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 est délivré pour servir et faire valoir ce que de droit. /

* N.B. : En cas de stages à l'étranger, il est indispensable de produire la convention de stage.

